

Réf. 24		
Nom du Projet : Formulation harmonisée des appuis suédois et luxembourgeois au secteur de l'environnement au Burkina Faso		Pays : Burkina Faso
Lieu : Burkina Faso		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en finances publiques et politiques sectorielles, chef de mission ⇒ Expert en appui institutionnel et politiques sectorielles ⇒ Expert en analyse institutionnelle et renforcement de capacités ⇒ Expert en environnement, gestion durable des ressources forestières et changements climatiques ⇒ Expert en agroforesterie et en récupération des terres dégradées ⇒ Expert en impact environnemental et genre ⇒ Expert socio-économiste, spécialiste de l'approche filière et du développement local
Nom du Client : Lux-développement (co-financement ASDI par gestion déléguée)		Nombre d'employés ayant participé au projet : 08
Adresse : LUX DEV, 11 BP 513 Ouagadougou 11 E-mail : rof.oua@luxdev.lu Web : www.luxdev.lu		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 20 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 03/2011	Date d'achèvement (mois/année) : 01/2012	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 172 172 314 F CFA – 262 475 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Néant		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : Non applicable
Nom et fonctions des responsables: Olivier Caux, Directeur des opérations, Duradeve Consulting		
Descriptif du projet : L'objectif du projet est que les appuis suédois et luxembourgeois au secteur de l'environnement au Burkina Faso soient élaborés de manière cohérente, concertée et efficiente, par une mutualisation de l'expertise, cela en étroite collaboration avec le MEDD, pour : <ul style="list-style-type: none"> - l'appui au MEDD pour la réalisation de quatre études préalables et nécessaires à la formulation des appuis luxembourgeois et suédois : <ul style="list-style-type: none"> ✓ une analyse approfondie du contexte institutionnel et les capacités du MECV liées à l'approche programme et à la gestion des finances publiques ; ✓ l'analyse des capacités existantes dans les sous-secteurs de la gestion des ressources forestières (organisationnelles, juridiques, institutionnelles, techniques, etc.), sur les relations entre acteurs et les besoins en renforcement de capacités ; ✓ une étude de capitalisation des acquis et bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources forestières au Burkina Faso et dans la sous-région ; ✓ une étude sur l'amélioration des actions d'agroforesterie et de récupération des sols dégradés. - l'appui au MEDD pour la mise en cohérence et pour l'internalisation des documents de référence du secteur de l'environnement (et plus particulièrement du PDA/ECV, du PROTECV et du PNGRF) ; 		

- l'appui au MEDD pour la production ou la finalisation des documents de référence par rapport auxquels les bailleurs pourront se positionner ;
- l'élaboration de document(s) de programme devant être appuyé(s) par la Suède et le Luxembourg ; chacun des bailleurs signant des conventions séparées avec le Burkina Faso.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

L'ensemble des experts a effectué la mise en œuvre de la pré-formulation, avec la production des quatre études :

- ✓ une analyse approfondie du contexte institutionnel et les capacités du MECV liées à l'approche programme et à la gestion des finances publiques ;
- ✓ l'analyse des capacités existantes dans les sous-secteurs de la gestion des ressources forestières (organisationnelles, juridiques, institutionnelles, techniques, etc.), sur les relations entre acteurs et les besoins en renforcement de capacités ;
- ✓ une étude de capitalisation des acquis et bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources forestières au Burkina Faso et dans la sous-région ;
- ✓ une étude sur l'amélioration des actions d'agroforesterie et de récupération des sols dégradés.

Sur la base de ces études, la formulation harmonisée des appuis luxembourgeois et suédois a été menée à bien. Les appuis seront mis en œuvre à travers la mise en place d'un fonds commun, dans le respect des principes de coordination, d'harmonisation et d'appropriation de ces appuis, dans le strict respect de la Déclaration de Paris.

De plus, une intervention complémentaire, destinée à appuyer le MEDD dans la finalisation de la formulation stratégie nationale du sous-secteur de la forêt a été mise en place et permettra au Burkina Faso de disposer d'un outil global permettant à l'ensemble des acteurs (nationaux et internationaux) de s'inscrire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mission, nous avons procédé à la compensation intégrale des émissions carbone (Gaz à effet de serre – GES), par la compensation volontaire de l'ensemble de l'impact carbone de la mission qui nous a été confiée, auprès de l'organisme Climatmundi (organisme agréé par l'ADEME France et certifié par le bureau Veritas) pour un total de 19,26 tonnes de CO₂.

Cette compensation (basée sur nos propres estimations) prend en considération :

- ⇒ L'ensemble des voyages aériens effectués par les experts internationaux ;
- ⇒ L'ensemble des transports terrestres imputables à la mise en œuvre de cette mission (mission sur le terrain, déplacements des experts à Ouagadougou) ;
- ⇒ L'ensemble des rapports remis par Duradeve Consulting (imprimé notamment sur papier certifié FSC) ;
- ⇒ L'utilisation de notre matériel et du local mis à notre disposition au sein du MEDD.

